

RALLYE MONT-BLANC MORZINE – 3, 4 et 5 Septembre 2020

Formulaire d'Accréditation

MEDIA
Rédacteur en chef / Directeur :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : E.mail :

ACCREDITATION / Personne présente sur le rallye

N° Carte de Presse / Media FFSA N°:.....

NOM : Prénom :
Fonction :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. Portable : E-mail :

DESIGNATION

- 1- Presse Nationale / Régionale
- 2- Presse spécialisée
- 3- Télévision / Radio
- 4- Agence Photo

- 5- Site Internet
- 6- Attaché de presse
- 7- Vidéo
- 8- Team / Constructeur

POUR LES PHOTOGRAPHES PRESENTS SUR LE RALLYE

Demande de chasuble MEDIA

Versement d'une caution de 50 € par chèque bancaire libellé à l'ordre de l'ASAC MONT-BLANC

- Je joins la photocopie de ma carte de presse.
- Je joins une photo d'identité.
- Je joins cette demande signée par mon rédacteur en chef, éditeur ou directeur.
- Je joins la convention MEDIA complétée et signée.
- Je joins la photocopie de ma carte de photographe de presse, seul document pour obtenir une chasuble MEDIA (Caution 50 €).

Date :

Cachet du Média :

Signature Rédacteur en chef :

Merci de bien vouloir nous retourner cette fiche ainsi que la convention presse relative aux conditions d'accréditation média complétées et signées **avant le Jeudi 27 Août 2020** à :

Céline Evrard : cel.evrard@free.fr

Attention ! Les demandes incomplètes ou envoyées en retard ne seront pas prises en considération !

Conditions de demandes d'accréditations MEDIA

Presse écrite

- Sur présentation de la Carte de presse (original).
- Sur présentation de l'accord écrit (original) du rédacteur en chef du journal, avec un projet précisé des futures parutions.
- Toute autre demande, non justifiée, sera refusée.

Presse Internet et Presse Radio

- Sur présentation de la Carte de presse (original).
- Sur présentation de l'accord écrit (original) du responsable du site
- Toute autre demande, non justifiée, sera refusée.

Presse TV

- Idem presse écrite
- Aucun accord pour les prises de vues internet (accord financier éventuel).

Attaché de presse équipe

- Selon accords conventionnels.

Conditions des délivrances des accréditations

Demande formulée AU PLUS TARD 7 jours avant le rallye. Toute autre demande, sauf cas exceptionnel, sera refusée.

Si le responsable presse FFSA et le responsable presse organisateur émettent un avis défavorable, la demande sera refusée.

En cas de litige, l'avis du responsable presse FFSA primera.

Information de la délivrance ou non de l'accréditation communiquée aux intéressés par courrier électronique par le représentant presse de l'organisateur, sous réserve de l'accord du représentant presse FFSA.

Distribution des accréditations par l'organisateur.

Conditions des délivrances des chasubles

Sur présentation de la carte de PHOTOGRAPHE DE PRESSE (document original).

Sur présentation de l'accord écrit (original) du rédacteur en chef du journal, avec un projet précisé des futures parutions de photos.

Aucun accord pour les photographes commerciaux et Internet (excepté accord financier avec l'organisateur).

Aucune chasuble délivrée pour les accrédités presse écrite.

Les chasubles sont fournies par l'organisateur.